

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 216-209-1914 relatif aux pouvoirs réglementaires du Gouverneur de la Côte des Somalis.— Rapport. Texte du décret.

n° 216-209-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
27 mars 1914

Numéro JO
n° 209 du 31/03/1914

Date du numéro
31 mars 1914

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 24 février 1914, relatif aux pouvoirs réglementaires du Gouverneur de la Cote Francaise des Somalis

Vu la dépêche ministérielle N° 187e du 9 mars 1914, prescrivant la promulgation du texte précité;

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. Est promulguée à la Cote Francaise des Somalis, pour y être appliqué suivant sa forme et teneur le décret du 21 février 1914, susvisé.

Art. 2

Le présent arrêté, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

Fernand DELTEL.